



L'ACTUALITE MUNICIPALE

PETIT PATRIMOINE

Eglise des Pézières: Suite à la réunion qui s'est tenue le mardi 18 juin avec les entreprises retenues :

- Ent. LYAUDET pour la réfection de la toiture pour un montant de 33 831 € HT. Début des travaux le 23 septembre 2019.

- Ent. SIMONETTA pour la maçonnerie pour un montant de 5 692 € HT. Début des travaux début septembre 2019.

- Ent. OPH traitement de la charpente pour un montant de 4 760 € HT, travaux prévus courant septembre avant l'intervention du charpentier.

- Ent. Menuiserie JULLIARD JB pour la fabrication de la porte d'entrée, pour un montant de 3 856 € HT, travaux courant septembre.

- ATELIER DE LA PIERRE, pour la réfection d'une baie et des vitraux pour un montant de 3 718 € HT, travaux courant septembre.

Coût total des travaux : 51 857 € HT

Four de Rougemont : Les travaux de la toiture ont été confié à l'entreprise L'HERMINETTE pour un montant de 9 474 € HT.

Les membres de la commission travaux avec l'aide de bénévoles du village de Rougemont enlèveront les lauses préalablement. Les travaux sont prévus courant septembre.

Four du Quart d'Avard à Aranc : Nous attendons pour signer l'acte d'achat avec la famille SAVEY-GARET chez le notaire ce mois ci .

Une fois l'acte signé, nous commencerons les travaux de démolition des garages, et ensuite nous commencerons la réfection du four et de ses abords. La toiture du four a été confiée à l'Ent. L'HERMINETTE pour un montant de 9 181 € HT et la démolition à l'Ent. PST (S.MARGUIER) pour un montant de 3 675 € HT.

CCAS



L'équipe du CCAS a organisé une après midi gaufres pour les aînés du village. Les convives ont apprécié la qualité des gaufres et ont pu partager un moment convivial malgré la chaleur.

VIE SCOLAIRE : FETE DE L'ECOLE



La classe des maternelles en démonstration.

La fête de l'école s'est déroulée à la salle polyvalente d'Aranc sur le thème du cinéma.

BIBLIOTHEQUE



Lundi 8 juillet , l'équipe de la bibliothèque presque au complet (Simone, Sylvie, Florence, Marie-Claude, Marie-Françoise et Lionel) s'est réunie en toute convivialité pour échanger:

- sur les nouvelles directives de la Direction De La Lecture Publique (navettes, rapport d'activité ...).

- répartir entre nous la charge de travail (planning, réservation de livres, animations scolaires, contact avec les référents Départementaux et les institutrices, achats de nouveaux livres....)

Fermeture d'été du samedi 3 août midi au samedi 24 août 9h30.

INFOS PRATIQUES

CADASTRE

Nous avons reçu des services du cadastre l'information suivante qui peut être utile à l'ensemble des habitants de la commune.

« Vous pouvez dès maintenant vous connecter sur le site internet : France-Cadastre.fr. Ce site internet permet aux citoyens de consulter le cadastre de votre commune et surtout de soumettre gratuitement une demande d'extrait de matrice cadastrale pour obtenir le nom des propriétaires des parcelles recherchées. En effet, notre service se veut être un guichet unique pour éviter aux administrés de se perdre dans les règles locales liées à l'urbanisme et ainsi éviter de se poser les questions suivantes : faut-il passer par la mairie ou par le service des impôts pour obtenir les coordonnées du propriétaire ? Quels documents doivent composer mon dossier ? Faut-il remplir un Cerfa ? Ma mairie est-elle habilitée à délivrer ces documents ? Est-ce payant ? Etc. Notre service a pour unique objectif de faciliter la vie de vos administrés et permettre un suivi accru de chacune des demandes pour vos équipes. »

Pour les personnes qui le souhaitent et qui possèdent une adresse mail, nous vous demandons de bien vouloir la communiquer au secrétariat de mairie par mail à l'adresse suivante :

mairie.aranc@wanadoo.fr

Ceci dans le but de recevoir rapidement des informations importantes concernant la commune.

VIE LOCALE

ETAT CIVIL

Mariages :

Nous avons eu le plaisir de célébrer 2 mariages :

Le 15 juin : Valérie LEVIGNE et David COUPE des Pézières.

Le 22 juin : Marie TENAND et Pierre-Alexis DUVERNOIS de Rougemont.

Félicitations aux heureux mariés.

CIRCULATION

Nous vous rappelons que la rue du Quart Besson reliant le Bourg d'Aranc au lotissement est en sens unique, interdit dans le sens de la descente.

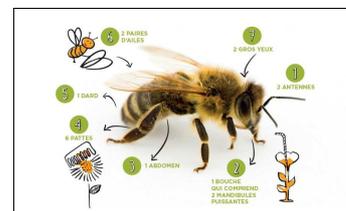
Des riverains nous signalent qu'une voiture emprunte tous les matins le sens interdit.

Nous demandons donc à cette personne de bien vouloir respecter le code de la route.

PERMANENCES JUILLET AOÛT 2019

| | |
|--|-------------------|
| Du 8 au 14 juillet : A.NAVEL | 04.74. 38. 55. 84 |
| Du 15 au 21 juillet : M.cl SAVEY-GARET | 06. 87. 46. 21.77 |
| Du 2 au 28 juillet : G.DOLEATTO | 04.74. 38. 57. 28 |
| Du 29 au 4 août : D.MATHIEU | 06. 81.72. 96. 22 |
| Du 5 au 11 août : A.NAVEL | 04.74. 38. 55. 84 |
| Du 12 au 18 août : M.cl SAVEY-GARET | 06. 87. 46. 21.77 |
| Du 19 au 25 août : D.MATHIEU | 06. 81.72. 96. 22 |
| Du 26 au 1 sept : G.DOLEATTO | 04.74. 38. 57. 28 |

VIE LOCALE



Nous avons le plaisir de vous annoncer **l'ouverture de la boutique NEUFCEUR :**

Au 375 rue du quart bozon, à Rougemont.

Depuis le 21 juin 2019.

Vous pourrez observer la fabrication des confiseries grâce à la galerie vitrée.

Portes ouvertes : 14 et 15 septembre de 10h à 18h30.

Samedi et dimanche : goûter

dimanche midi : repas bugiste sur réservation

Dégustation, jeux et animations.

Détail du programme sur : www.maisonneufcoeur.com

Contact : 04.74.38.56.99

AGENDA

13 juillet : feu d'artifice et bal populaire

18 juillet : conseil communautaire HBA, 18h30

30 juillet : conseil municipal, 20h30